



Updates on CSSE 2024

May 21, 2024 | Le 21 mai 2024

In Brief: CSSE 2024 is proceeding in-person in Montréal this June, with location adjustments owing to the ongoing events at McGill. Please see the full message below for details.

En bref : Le congrès de 2024 de la SCÉE se déroulera en présentiel à Montréal en juin avec des ajustements quant aux lieux étant donné les événements en cours à McGill. Veuillez lire le message ci-dessous au complet pour en savoir plus.

Le français suit

The CSSE Board of Directors has been actively discussing two ongoing events taking place at McGill University's Montréal campus, the planned site of our CSSE 2024 conference. The purpose of this message is to update members and delegates on this quickly-moving terrain.

Background

On Wednesday, April 24, the [Association of McGill Professors of Law \(AMPL\)](#), representing tenured and tenure-track professors at McGill's Faculty of Law, began a legal strike. AMPL is the first and to date only faculty union at McGill University, and they have expressly requested that associations attending Congress remove as much of their gatherings as possible from McGill while the strike is still ongoing. Details about the strike are available on [the AMPL website](#) and on [the McGill University website](#).

On Saturday, April 27, students and other community members initiated a [protest encampment](#) on the McGill University campus related to the war in Gaza. Members of local Indigenous communities have expressed support of the right to peaceful protest on their lands. Details about the protest are available on participating groups' social media channels – including [McGill Hunger Strike for Palestine](#), [Students for Justice in Palestine McGill](#), [Palestinian Youth Movement Montréal](#), [Independent Jewish Voices McGill](#), and [Solidarité pour les droits humains des Palestiniennes et Palestiniens](#) – as well as on [the McGill University website](#).

These are complex, multifaceted issues that affect our members and the broader community in intersectional ways. Amidst the Board's ongoing discussions, support for, care for, and safety of our members is a top priority. Time is also of the essence, as we have less than a month until the conference begins; the CSSE Board recognizes that waiting and hoping for these events to resolve themselves is both unethical and impractical.

Fundamentally, the CSSE Board of Directors is steadfastly committed and emphatically

supports our members' academic freedoms, including the opportunity to gather at or abstain from our annual conference. We reiterate that everyone has the following fundamental freedoms: freedom of conscience and religion; freedom of thought, belief, opinion, and expression, including freedom of the press and other media of communication; freedom of peaceful assembly; and freedom of association. This includes the right to peaceful protest and the right to engage in lawful labour actions. While no decision will achieve a unanimous consensus, and all decisions involve considerable logistical and relational complexity, the CSSE Board of Directors wishes to proceed with care to attend to our members' diverse needs and interests.

Over the past 3 weeks, members of the CSSE Board of Directors have participated in meetings with diverse groups, including:

- The [Federation for the Humanities and Social Sciences](#) (the group that organizes Congress);
- Faculty and staff at McGill University;
- Representatives from the Association of McGill Professors of Law (AMPL) and their Strike Captain;
- Representatives from the Association of McGill Professors of Education (AMPE), who are also seeking certification as a faculty union;
- Members of CSSE's Equity, Diversity, Inclusion, and Decolonization (EDID) Advisory Council;
- Associations within the CSSE Secretariat, including the Canadian Society for the Study of Higher Education (CSSHE) and Open/Technology in Education, Society, and Scholarship Association (OTESSA);
- Other Associations within the broader Congress and Federation umbrella, including the Canadian Political Science Association (CPSA), Canadian Historical Association (CHA), the Canadian Sociological Association (CSA), and other groups participating in joint meetings with the Federation.

The Federation for the Humanities and Social Sciences has announced that their plan is to [host Congress as planned at McGill University](#). The Federation has also stated that their [cancellation policy](#) for individual delegates and associations remains in place. This means that the Federation will not reimburse registration fees for delegates who have already registered. While this does not preclude refund options at the CSSE level, it does complicate those efforts.

The cost of canceling CSSE would be approximately \$250,000, representing almost all of CSSE's current financial assets. These costs would be separate from any costs incurred by individual members (e.g., travel, accommodation) which CSSE could not viably refund. The costs, both monetary and in human resources, are substantial for all parties.

Thus, we see it as imperative that we extend our support to our colleagues, and respond to current unfolding events in a sensitive way, without fundamentally compromising CSSE's financial future and capacity to continue to organize our national gatherings.

The Context of CSSE

CSSE is the largest national conference in Canadian educational research and the largest member of the Federation for the Humanities and Social Sciences. We have more than 1,000 active members, with nearly 1,200 delegates already registered for CSSE 2024. This year's conference includes nearly 600 sessions, in 150 rooms, across 6 days, affecting 1,900 authors' scholarship. This necessarily differentiates CSSE from smaller associations within Congress whose contexts may support more agile changes on these limited time spans. Given the size of CSSE, we recognize our notable presence at any Congress gathering, our responsibility to act ethically as an organization, as well as the logistical limitations we face as a result.

Any changes to an event of this scale with only 3 weeks to go is a monumental

undertaking. CSSE's conference takes a full year of planning, largely carried by part-time contract staff and volunteer program chairs, many of whom are junior scholars and graduate students - amounting to thousands of hours of service and labour. The CSSE Board of Directors is especially conscious of not placing undue burden on our colleagues as we attempt to support an equitable, accessible gathering.

The CSSE Board of Directors has explored a variety of options in conversation with our sibling associations, with AMPL and AMPE, as well as the Federation and colleagues at McGill. We have considered, for example, the challenges and opportunities of moving the entire conference to other venues, moving the entire conference online, or canceling the conference outright. Unfortunately, at the time of writing:

- Shifting the entire conference to another venue seems unlikely. Other post-secondary institutions have indicated they are unable to host a conference of our size on such short notice, others have yet to reply, and the last-minute cost of conference centres or hotels would be prohibitive (i.e., a threefold increase in costs over and above those already incurred).
- Moving the entire conference online would still incur the costs of hosting in-person, while also requiring additional staffing costs and resources to rearrange and oversee the conference program across multiple time zones.
- Canceling the conference outright would similarly result in significant fees to the Society and members, and would disproportionately affect those in vulnerable financial circumstances who would incur unrecoverable costs.

The Path Forward

AMPL and AMPE had previously asked the Federation and participating associations like CSSE to move or cancel their conferences, while recognizing that this may not be possible for all groups in the same way. During our conversation with AMPL and AMPE on May 16, AMPL representatives in particular acknowledged that it may be impossible for large conferences to pivot entirely on such short notice, and that their primary goal is securing an equitable agreement with their employer, not disrupting their colleagues' academic gatherings. Following these conversations, the CSSE Board of Directors has committed to proceeding with our conference, while respecting the requests that AMPL and AMPE have made, such as to:

- Seek other locations in Montréal with support from local AMPL members
- Cancel non-essential catering and other services from which McGill may receive income
- Remind members that they are free to join picket lines, protests, or solidarity events if/as they are able and inclined to do so
- Share information from AMPL and AMPE with attendees interested in their efforts

We are already working to act on these suggestions.

Importantly, AMPL has expressed that associations who act in solidarity with them can be given a sticker or similar token to express their commitments while going about their conference activities. This includes delegates who may be attending or presenting at sessions that remain on McGill's campus if we are unable to feasibly move all of our sessions to new, accessible locations with the limited time and resources we have available. It is our hope that, given the support of the striking group, this will alleviate some of our members' concern about the physical and principle implications of accessing a campus during an ongoing strike.

CSSE's Commitments

The CSSE Board of Directors respectfully recognizes that members hold diverse views on these issues. For example, delegates may feel ethically compelled to never enter such a space, regardless of the understanding and actions we take in solidarity. Likewise, the presence and uncertainties related to the protest encampment may make members

hesitant to attend. We particularly recognize the critical importance of ensuring members' safety at our gatherings, especially following the [Igniting Change report](#) and the safety concerns raised following events at UBC in 2019.

Therefore, CSSE will take the following actions to allow for members to make informed and individual decisions around their participation. CSSE will:

- Refund the CSSE portion of registration fees for delegates who choose not to attend the conference for ethical/principle reasons related to the strike and encampment. These monies are held by the Federation until after the conference. CSSE will distribute these funds to affected delegates soon after we receive them.
- Advocate to the Federation to refund the Congress portion of the registration fees for delegates who choose not to attend the conference for ethical/principle reasons related to the strike and encampment. We will update the CSSE community on this advocacy work as it proceeds.
- Support the choices of individuals and associations within CSSE who may choose to withdraw, relocate, change formats, or cancel events and/or catering beyond what CSSE here commits to.
- Move as many CSSE sessions (e.g., the AGM, plenary, etc.) to alternative venues, online, or to other times as best possible, alternative spaces permitting.
- Implement the solidarity sticker process.
- Pursue additional protections in future contracts for interruptions due to labour disputes.

Again, support for, care for, and the safety of our members is central to CSSE's conduct and operations. We are trying to honour both the needs of members and navigate the pressing financial and logistical demands which the Society faces. Working collegially, collaboratively, and in respect of the efforts put forward by all those involved in our annual conference remains our priority.

We apologize that this was a long message, but we feel that transparency regarding the numerous conversations that have been held – within and beyond the CSSE Board of Directors in order to come to this decision – were too important to remain private.

We commit to maintaining clear and up-to-date communications with our members in the coming weeks, as alternatives emerge and events continue to unfold. Any change of course at this date or in the coming weeks will introduce logistical 'hiccups' that affect the experience of this year's conference. We ask for our members' patience and understanding as we work through this turbulent process, now and during the conference.

In short, at this time, CSSE will:

- Make arrangements to proceed in-person in Montréal, with some sessions occurring in alternative venues, and quite possibly, with some sessions on the McGill campus
- Reiterate our unwavering support for the right to peaceful protest, as well as the right to engage in lawful labour action
- Continue to work with AMPL and AMPE in making decisions in solidarity with their cause
- Monitor the status of the protest encampment, as well as McGill's response to its presence, as a matter of constitutional freedoms, safety, and ethical engagement. We note the recent statements from both [encampment organizers](#) and [local authorities](#) emphasizing the importance of safe, peaceful outcomes.
- Refund the CSSE conference portion of the fees paid by delegates who wish to withdraw their participation and presentation from the conference. **Please contact admin@csse-scee.ca by June 10, 2024 if you need to withdraw your participation for reasons related to the strike and/or the protest encampment.**
- Support withdrawing authors by encouraging them to list any ethically withdrawn presentations on their Curriculum Vitae as follows:
 - Author Name(s). (2024, June 12-16). *Paper title*. [Paper presentation]. 52nd

Annual Conference for the Canadian Society for the Study of Education (CSSE), Montreal, QC, Canada. (Presentation canceled due to labour disruption).

We will continue working hard to firm up our shared path toward our 2024 conference.

Wishing folks well, most sincerely,

Robert Nellis
CSSE President Pro Tem

Mises à jour sur le congrès de la SCÉÉ 2024

Chers membres, collègues et amis,
Chères membres, collègues et amies,

Le conseil d'administration de la SCÉÉ a discuté à fond de deux événements qui se déroulent actuellement sur le campus de Montréal de l'Université McGill, lieu prévu de l'édition 2024 de notre congrès. L'objectif de ce message est d'informer membres et congressistes de l'évolution rapide de la situation.

Rappel

Le mercredi 24 avril, l'[Association mcgillienne des professeur.e.s de droit \(AMPD\)](#), qui représente les membres du corps professoral titulaires et en voie de titularisation à la Faculté de droit de McGill, a entamé une grève légale. L'AMPD, qui est le premier et jusqu'ici le seul syndicat de professeurs à l'Université McGill, a demandé expressément aux associations qui participent au Congrès des sciences humaines de retirer de McGill le plus grand nombre possible de leurs rencontres pendant que la grève se poursuit. Vous trouverez des détails au sujet de la grève sur le [site Web de l'AMPD](#) et sur le [site Web de l'Université McGill](#).

Le samedi 27 avril, des étudiants et d'autres membres de la communauté ont installé, sur le campus de l'Université McGill, un [campement de protestation](#) contre la guerre à Gaza. Des membres de communautés autochtones locales ont exprimé leur soutien au droit de manifester pacifiquement sur leurs terres. Vous trouverez des détails au sujet de la protestation sur les réseaux sociaux des groupes participants – notamment sur [McGill Hunger Strike for Palestine](#), [Students for Justice in Palestine McGill](#), [Palestinian Youth Movement Montréal](#), [Independent Jewish Voices McGill](#) et [Solidarité pour les droits humains des Palestiniennes et Palestiniens](#) – ainsi que sur le [site Web de l'Université McGill](#).

Ce sont là des questions multidimensionnelles complexes qui affectent nos membres et la communauté dans son ensemble à plus d'un titre. Dans le cadre des discussions en cours au sein de notre conseil d'administration, le soutien, le bien-être et la sécurité de nos membres demeurent une priorité absolue. Le temps presse aussi puisqu'il reste moins d'un mois avant le début de notre congrès; c'est donc dire que le conseil d'administration de la SCÉÉ reconnaît qu'attendre et espérer que ces événements se résolvent d'eux-mêmes est à la fois contraire à l'éthique et peu pratique.

Tout bien considéré, le conseil d'administration de la SCÉÉ demeure mobilisé et appuie sans réserve les libertés universitaires de nos membres, y compris la possibilité de se réunir dans le cadre de notre congrès annuel ou de s'abstenir d'y participer. Nous réitérons que chacun jouit des libertés fondamentales suivantes : la liberté de conscience

et de religion, la liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, ce qui comprend la liberté de la presse et des autres moyens de communication, la liberté de se réunir pacifiquement et la liberté d'association. Cela inclut le droit de manifester pacifiquement et le droit de s'engager dans des actions syndicales légales. Bien qu'aucune décision ne puisse faire l'unanimité et que toutes les décisions comportent une complexité logistique et relationnelle considérable, le conseil d'administration de la SCÉÉ souhaite procéder avec discernement afin de répondre aux divers besoins et intérêts de nos membres.

Au cours des dernières semaines, des membres du conseil d'administration de la SCÉÉ ont participé à des rencontres avec divers groupes, notamment :

- la [Fédération des sciences humaines](#) (le groupe qui organise le Congrès des sciences humaines);
- des membres du corps professoral et du personnel de McGill;
- des porte-parole de l'Association mcgillienne des professeur.e.s de droit (AMPD) et leur chef de grève;
- des porte-parole de l'Association mcgillienne des professeur.e.s d'éducation (AMPE), qui cherche aussi à se faire accréditer comme syndicat;
- des membres du conseil consultatif de la SCÉÉ sur l'équité, la diversité, l'inclusion et la décolonisation (ÉDID);
- des associations faisant appel au secrétariat de la SCÉÉ, notamment la Société canadienne pour l'étude de l'enseignement supérieur (SCÉES) et Ouverture/Technologies et éducation, dans la société et pour l'avancement des savoirs (OTESSA);
- d'autres associations sous l'égide du Congrès des sciences humaines et de la Fédération, incluant l'Association canadienne de science politique (ACSP), la Société historique du Canada (SHC), la Société canadienne de sociologie (SCS) et d'autres groupes participant à des congrès conjoints au sein de la Fédération.

La Fédération des sciences humaines a annoncé qu'elle prévoit [tenir le Congrès des sciences humaines tel que prévu à l'Université McGill](#). La Fédération a également indiqué que sa [politique d'annulation](#) à l'endroit des congressistes et des associations demeure en place. Cela signifie que la Fédération ne va pas rembourser les frais d'inscription aux congressistes déjà inscrits. Bien que cela n'exclue pas des options de remboursement au niveau de la SCÉÉ, cela complique les choses.

Il en coûterait environ 250 000 \$ à la SCÉÉ pour annuler son congrès, ce qui représente près de tous les actifs financiers actuels de la SCÉÉ. Ces coûts seraient distincts des coûts engagés par chaque membre (p. ex., déplacement, hébergement) que la SCÉÉ ne pourrait pas raisonnablement rembourser. Les coûts, tant monétaires qu'en ressources humaines, sont considérables pour toutes les parties.

Nous considérons donc qu'il est impératif d'apporter notre soutien à nos collègues et de répondre aux événements actuels avec précaution sans compromettre fondamentalement l'avenir financier de la SCÉÉ et notre capacité à continuer d'organiser nos rassemblements nationaux.

Mise en contexte

La SCÉÉ organise le plus grand congrès national sur la recherche en éducation au Canada et est le membre le plus important, en termes d'effectif, de la Fédération des sciences humaines. Nous comptons plus de 1 000 membres actifs et près de 1 200 personnes se sont déjà inscrites à notre congrès de 2024, qui comprend près de 600 séances réparties dans 150 salles sur six jours au cours desquels seront présentés les travaux d'érudition de 1 900 auteurs et autrices. Au sein du Congrès des sciences humaines, cela nous distingue nécessairement des associations plus petites qui peuvent faire preuve de plus d'agilité quand il s'agit d'apporter des changements en de courts des laps de temps comme dans ce cas-ci. Nous sommes conscients, étant donné la taille

même de la SCÉÉ, de l'importance dans tout Congrès des sciences humaines, de notre responsabilité d'agir de manière éthique en tant qu'organisation et des contraintes logistiques auxquelles nous faisons face par voie de conséquence.

Tout changement dans un événement de cette envergure qui aura lieu dans seulement trois semaines représente une tâche monumentale. Le congrès de la SCÉÉ nécessite une année entière de planification, en grande partie assurée par du personnel contractuel à temps partiel et des personnes qui président bénévolement le comité du programme, dont beaucoup sont des chercheurs et chercheuses en début de carrière et des étudiants et étudiantes aux cycles supérieurs – ce qui représente des milliers d'heures de travail. Le conseil d'administration de la SCÉÉ est particulièrement soucieux de ne pas imposer un fardeau excessif à nos collègues tout en tentant de soutenir un rassemblement équitable et accessible.

Le conseil d'administration de la SCÉÉ a exploré diverses options dans ses conversations avec nos associations, l'AMPD et l'AMPE, la Fédération des sciences humaines et des collègues à McGill. Nous avons envisagé, par exemple, les défis et les possibilités que créeraient le déplacement de tout le congrès vers d'autres lieux, la tenue de tout le congrès en ligne ou l'annulation pure et simple du congrès. Malheureusement, au moment d'écrire ces lignes :

- Le déplacement de tout le congrès dans un autre lieu semble peu probable. Certains établissements postsecondaires ont indiqué qu'ils ne sont pas en mesure d'accueillir un congrès de cette taille dans un délai aussi court, d'autres n'ont pas encore répondu et c'est sans compter que les tarifs de dernière minute des centres de congrès ou des hôtels seraient prohibitifs (c.-à-d. le triple en sus des coûts déjà engagés).
- La tenue de tout le congrès en ligne n'éliminerait pas pour autant les coûts afférents à la tenue du congrès en présentiel et entraînerait des coûts additionnels en termes de personnel et de ressources pour réorganiser et superviser le programme du congrès dans plusieurs fuseaux horaires.
- L'annulation pure et simple du congrès donnerait des résultats semblables en termes de frais pour la SCÉÉ et les membres et affecterait de façon disproportionnée les personnes dans une situation financière vulnérable qui ne pourraient pas récupérer les sommes engagées.

Pour aller de l'avant

L'AMPD et l'AMPE ont commencé par demander à la Fédération et aux associations participantes comme la SCÉÉ de tenir leur congrès ailleurs ou de l'annuler tout en reconnaissant que cela pourrait ne pas être possible pour tous les groupes. Durant notre conversation avec l'AMPD et l'AMPE le 16 mai, des parole de l'AMPD en particulier ont reconnu qu'il pourrait être impossible pour les congrès de grande taille de changer totalement de cap dans un délai aussi court et que leur premier objectif est d'en arriver à une entente équitable et non pas de perturber les rassemblements universitaires de leurs collègues. À la suite de ces conversations, le conseil d'administration de la SCÉÉ s'est engagé à aller de l'avant avec notre congrès tout en respectant les demandes de l'AMPD et de l'AMPE, à savoir :

- chercher d'autres lieux à Montréal avec l'aide des membres locaux de l'AMPD;
- annuler les services de traiteur et autres services non essentiels dont McGill peut tirer des revenus;
- rappeler aux membres qu'ils peuvent se joindre au piquetage, aux protestations et aux événements de solidarité s'ils le désirent ou s'ils le peuvent;
- partager les informations en provenance de l'AMPD et de l'AMPE avec les congressistes intéressés.

Nous nous affairons déjà à donner suite à ces suggestions.

À noter : L'AMPD a indiqué que les associations qui font ainsi preuve de solidarité pourront recevoir un autocollant ou un autre signe du genre qui témoignera des engagements qu'elles prennent tout en menant à bien les activités prévues au programme de leur congrès. Cela inclut les congressistes qui assistent aux séances offertes sur le campus de McGill ou qui y présentent des communications si nous sommes dans l'impossibilité de déplacer toutes nos séances dans de nouveaux lieux accessibles avec le peu de temps et de ressources dont nous disposons. Nous espérons que, compte tenu de l'appui du groupe en grève, cela permettra d'apaiser certaines des préoccupations de nos membres au sujet des implications que comporte, sur le plan physique et que sur celui des principes, l'accès à un campus pendant une grève.

Les engagements de la SCÉÉ

Le conseil d'administration de la SCÉÉ reconnaît respectueusement que les membres puissent avoir des points de vue différents sur ces questions. Par exemple, des congressistes peuvent se sentir moralement obligés de ne jamais pénétrer dans un espace tel que décrit dans ce message, même si elles ou ils comprennent les actions que nous entreprenons en guise de solidarité. De même, la présence du campement des protestataires et les incertitudes qui y sont liées peuvent faire hésiter des membres à participer au congrès. Nous sommes particulièrement conscients de l'importance cruciale d'assurer la sécurité des membres lors de nos rassemblements, surtout à la suite du [rapport Créer une étincelle pour le changement](#) et des préoccupations en matière de sécurité qu'ont suscitées les événements de 2019 à l'Université de la Colombie-Britannique.

La SCÉÉ mettra en œuvre les mesures suivantes pour permettre aux membres de prendre, chacun et chacune, des décisions éclairées concernant leur participation.

- Nous rembourserons la portion des frais d'inscription pour le congrès de la SCÉÉ aux personnes qui décident de ne pas venir au congrès par principe ou pour des raisons éthiques en lien avec la grève et le campement. Ces sommes sont détenues par la Fédération jusqu'au congrès. La SCÉÉ distribuera les fonds aux personnes concernées peu après les avoir reçus.
- Nous recommanderons à la Fédération de rembourser la portion des frais d'inscription s'appliquant au Congrès des sciences humaines aux personnes qui décident de ne pas venir au congrès par principe ou pour des raisons éthiques en lien avec la grève et le campement. Nous tiendrons nos membres au courant du résultat de ces démarches.
- Nous appuierons les choix des personnes et des associations au sein de la SCÉÉ qui pourraient décider de se retirer, de changer de lieu, de changer de format ou d'annuler des événements/services de traiteur au-delà de ce à quoi la SCÉÉ s'engage ici.
- Nous déplacerons le plus grand nombre de séances de la SCÉÉ (p. ex., l'AGA, la séance plénière, etc.) dans d'autres lieux, en ligne ou encore à d'autres moments dans la mesure du possible.
- Nous mettrons sur pied le processus en lien avec les autocollants de solidarité.
- Nous veillerons à obtenir, dans les contrats futurs, des protections supplémentaires en cas d'interruptions dues à des conflits de travail.

Nous réitérons que le soutien, le bien-être et la sécurité de nos membres demeurent au cœur de toutes les actions de la SCÉÉ. Nous essayons de répondre aux besoins des membres tout en composant avec les exigences financières et logistiques pressantes auxquelles nous sommes confrontés. Notre priorité demeure de travailler de manière collégiale, dans un esprit de collaboration et dans le respect des efforts déployés par toutes les parties prenantes à notre congrès annuel.

Nous vous prions de nous excuser pour ce long message, mais nous estimons que, par souci de transparence, les multiples conversations qui ont eu lieu – au sein et au-delà du

conseil d'administration de la SCÉÉ – en vue d'en arriver à une décision étaient trop importantes pour demeurer privées.

Nous nous engageons à fournir à nos membres dans les semaines à venir des informations claires et à jour à mesure que des solutions de rechange se présenteront et que la situation évoluera. Tout changement de cap en ce moment ou dans les semaines à venir entraînera des « anicroches » logistiques qui affecteront l'expérience des congressistes cette année. Nous vous prions de faire preuve de patience et de compréhension pendant la traversée de cette période de turbulence, que ce soit maintenant ou durant le congrès.

En somme, pour le moment, voici ce que la SCÉÉ entend faire :

- Prendre des dispositions pour que le congrès ait lieu en présentiel à Montréal, avec certaines séances se déroulant dans des espaces de rechange et, possiblement, avec certaines des séances sur le campus de McGill.
- Réitérer notre soutien indéfectible au droit de manifester pacifiquement ainsi qu'au droit de s'engager dans des actions syndicales légales.
- Continuer à travailler avec l'AMPD et l'AMPE dans les prises de décisions dans un esprit de solidarité avec leur cause.
- Suivre de près la situation pour ce qui concerne le campement des protestataires tout comme la réponse de McGill à leur présence, et ce, du point de vue des libertés constitutionnelles, de la sécurité et de la démarche éthique, tout en tenant compte des déclarations récentes tant de la part des organisateurs du campement que des autorités locales insistant sur l'importance d'une issue sécuritaire et pacifique.
- Rembourser la portion des frais d'inscription s'appliquant au congrès de la SCÉÉ aux congressistes qui ne souhaitent plus venir au congrès ou y présenter une communication. **Veillez faire parvenir un courriel à admin@csse-scee.ca d'ici le 10 juin 2024 si vous devez annuler votre participation pour des raisons liées à la grève et/ou au campement des protestataires.**
- Appuyer les autrices et les auteurs qui se sont retirés en les encourageant à indiquer comme suit dans leur CV toute communication retirée pour des raisons éthiques :
 - Nom de l'auteur ou de l'autrice. (12 au 16 juin 2024). *Titre de la communication* [Présentation de la communication]. 52e congrès annuel de la Société canadienne pour l'étude de l'éducation (SCÉÉ), Montréal, QC, Canada. (Présentation annulée en raison d'un conflit de travail).

Nous continuerons à travailler d'arrache-pied pour tracer un chemin plus précis vers notre congrès de 2024.

Cordiales salutations.

Robert Nellis
Président intérimaire de la SCÉÉ
